

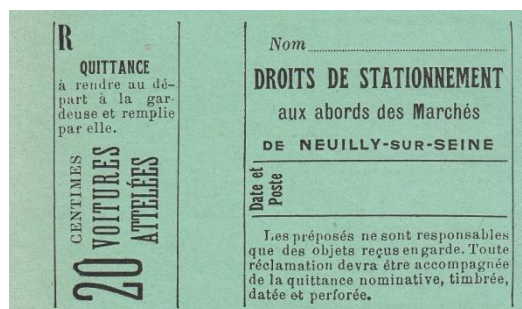
HISTOIRE

Durant deux mois, le service des Archives municipales vous invite à découvrir l'histoire des marchés de Neuilly.

A Neuilly sur Seine, cinq marchés se développent entre le début du XIX^e siècle et 1945, permettant l'approvisionnement de tous les quartiers de la ville. Des règles communes assurent leur bon fonctionnement.

Pour chaque concession, l'exploitant doit payer une fois par an une contribution à la Ville. A Sablonville, la redevance proportionnelle de 1827, correspondant au dixième du revenu net du marché, est progressivement remplacée par une redevance fixe qui s'élève à 12 025 Francs en 1904. Cette même année, elle se monte à 58 246 Francs pour les autres marchés. La redevance augmente régulièrement : elle atteint en tout 660 000 Francs en 1934. En parallèle, le concessionnaire s'engage à fournir les tentes abris et tout le matériel nécessaire, mais aussi à s'occuper de l'installation du marché.

En contrepartie, il perçoit les droits de place, d'étalage, de location de matériel et de stationnement. En effet, les marchands doivent louer leur place, le tarif variant en fonction du nombre de mètres linéaires occupés et du matériel utilisé. En 1904, après une forte augmentation, le prix du mètre linéaire s'élève à 0,55 Francs. Les marchands s'abonnent pour une ou plusieurs places sur les différents marchés et ils peuvent la ou les conserver indéfiniment. Ils sont alors inscrits sur un registre. Au début du XX^e siècle, ils reçoivent un carnet-permission et une médaille de marchand ambulant. Ils peuvent alors demander à changer d'emplacement si une place est vacante ou en accord avec les autres marchands. Mais ils sont parfois déplacés contre leur gré.



Bon de droits de stationnement (début XX^e),
Archives municipales de Neuilly sur Seine

Des marchés ont lieu toute la semaine : le mardi, le vendredi et le dimanche à Sablonville et à Saint James, le mercredi sur l'avenue du Roule, le samedi et le lundi sur l'avenue de Neuilly, le jeudi sur l'Ile de la Jatte. Par la suite, les jours d'ouverture changent. A Sablonville, Windsor et sur l'Ile de la Jatte, ils sont remplacés par le mercredi, le vendredi et le dimanche. Le jeudi devient un jour sans marché. En 1936, un projet prévoit la fermeture de tous les marchés le lundi à l'instar des commerçants. Malgré de fortes protestations, il aboutit.



Le marché de l'avenue de Neuilly,
Archives municipales de Neuilly sur Seine

La vie sur le marché est animée. Les marchands doivent se soumettre à un cahier des charges mais parfois, ils s'installent au détriment des règles en usage. En 1938, la ville décide la création d'une Commission des marchés qui doit servir d'intermédiaire entre les concessionnaires et les marchands. Elle crée également un emploi de surveillant des marchés chargé de contrôler sur place le bon suivi du règlement.

La vitrine des archives : du 1^{er} septembre au 31 octobre 2012 dans le Vestibule d'Honneur, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville de 9h à 17h30.

Pour tous renseignements :

<http://www.ville-neuillysurseine.fr/archives-municipales-3>

archivdoc@ville-neuillysurseine.fr